



## Cadre de compétences essentielles pour les conseillers(ères) en génétique au Canada

Le **cadre de compétences essentielles pour les conseillers(ères) en génétique au Canada** décrit les connaissances, compétences, attitudes et comportements requis d'un conseiller en génétique minimalement compétent, défini comme un praticien débutant travaillant sans supervision directe. Ces compétences établissent les normes nationales de pratique, soutenant la cohérence et la qualité des services de conseil génétique à travers le Canada. Bien que ces compétences décrivent la base d'une pratique sécuritaire, efficace et éthique, elles ne visent pas à définir les limites du champ de pratique des conseillers en génétique au Canada.

Développées pour être utilisées par des conseillers en génétique en exercice, des éducateurs, des étudiants et de futurs organismes de réglementation, ce cadre de compétences sert de base à la formation, à l'évaluation et au développement professionnel continu. Le cadre est organisé en cinq compétences de base globales :

1. Expertise en génétique et génomique
2. Communication
3. Conseil
4. Pratique fondée sur les preuves
5. Comportements éthiques et axés sur les valeurs

Celles-ci sont ensuite réparties en 21 sous-compétences fournies à la page suivante.

Chaque compétence est conçue pour être claire, mesurable et pertinente par rapport à la pratique actuelle. Les connaissances fondamentales qui sous-tendent les compétences, attitudes et comportements des compétences clés sont définies par le Conseil canadien de conseil génétique - Canadian Board of Genetic Counselling (CCCG) et évaluées par l'examen d'accréditation.

Les sous-compétences sont interdépendantes et ne sont pas destinées à fonctionner isolément. Par exemple, bien que certains principes (comme l'anti-oppression, l'inclusion et l'équité) soient explicitement nommés dans certaines sous-compétences, ils sont en fait pertinents pour toutes les compétences fondamentales. Les compétences et sous-compétences n'incluent pas d'exemples intégrés; à la place, des descriptions développées sont fournies dans la **section du glossaire**.

- 1. Expertise en génétique et génomique : Appliquer les connaissances en génétique et en tests génétiques pour évaluer les risques**
  - a. Démontrer des connaissances sur les conditions génétiques, la génétique humaine et les concepts de génomique à travers des populations diverses
  - b. Évaluer les bénéfices, les limites et la performance des tests des technologies de dépistage et de tests génétiques en fonction des évaluations des risques
  - c. Interpréter l'importance des résultats des tests génomiques en tenant compte des implications pour le client et la famille
  - d. Évaluer la probabilité de conditions génomiques en tenant compte des antécédents personnels et familiaux, des modèles de risque, des données de laboratoire et de la littérature
- 2. Communication : Utilisez des compétences de communication inclusive pour éduquer et échanger de l'information avec un public diversifié**
  - a. Adopter des stratégies pour transmettre efficacement l'information, en vous adaptant à la diversité des clients et à leurs besoins informationnels
  - b. Utiliser des techniques d'entrevue pour obtenir des informations pertinentes
  - c. Adapter la communication d'informations complexes à l'écrit et à l'oral afin de maximiser la compréhension de l'auditoire et de minimiser les obstacles potentiels à la compréhension
  - d. Utiliser des modèles et des stratégies de communication des risques qui intègrent l'expérience vécue du client
- 3. Conseil : Appliquer les compétences et modèles de counselling pour soutenir la prise de décision et l'adaptation centrées sur la personne**
  - a. Établir et maintenir un lien de confiance pour favoriser une alliance de travail avec les clients
  - b. Appliquer une variété de modèles et de théories de conseil pour explorer et engager les valeurs, préférences et attentes du client dans le processus décisionnel
  - c. Évaluer et répondre aux réactions et émotions des clients afin de favoriser l'adaptation à un risque ou une condition génétique
  - d. Mettre en place un plan mutuel flexible qui s'aligne avec le contexte personnel, les valeurs et les besoins
  - e. Faciliter une prise de décision centrée sur la personne qui respecte les valeurs du client
- 4. Pratique fondée sur les preuves : Intégrer la littérature et les facteurs contextuels afin d'offrir un service de haute qualité et fondé sur des données probantes, tout en reconnaissant les biais systémiques et les lacunes dans la littérature scientifique**
  - a. Évaluer et synthétiser de manière critique la littérature, les données disponibles et les ressources professionnelles
  - b. Appliquer les lignes directrices de pratique pertinentes et les résultats de recherche selon les facteurs contextuels
  - c. Contribuer à la conception, à la mise en œuvre et à l'analyse des modèles de recherche et de prestation de services
- 5. Comportement éthique et axé sur les valeurs : S'assurer que les pratiques et valeurs éthiques sont respectées dans toutes les actions et décisions**
  - a. Adapter les approches pour promouvoir l'inclusion, l'équité, l'accès et la réconciliation, en tenant compte des facteurs du conseiller, du client et des facteurs systémiques, y compris les injustices historiques et continues dans les soins de santé

- b. Démontrer un engagement envers l'apprentissage et la croissance personnelle en pratiquant une réflexion continue, une auto-évaluation et une formation continue
- c. Pratiquer l'humilité culturelle pour favoriser un engagement significatif et respectueux avec des individus et des communautés diversifiés
- d. Agir avec intégrité en respectant les codes d'éthique professionnelle, les principes et les règlements sur la vie privée et la confidentialité
- e. Considérer les implications éthiques des décisions et choisir une voie d'action acceptable

## Glossaire

- **Accès** : L'opportunité ou la possibilité d'utiliser et de bénéficier d'une ressource ou d'un service.
- **Ressources disponibles** : Le personnel, les services, l'équipement, l'espace, le temps et le financement accessibles pour soutenir les soins aux patients et la prestation des services.
- **Public** : Le groupe de personnes qui reçoivent ou utilisent l'information sur la santé. Des exemples incluent les patients, les familles, la communauté, les collègues, les étudiants et les professionnels de la santé.
- **Client** : Une personne qui reçoit des services professionnels, des soins ou du soutien d'un professionnel de la santé. Selon le contexte, un client peut être un patient, un professionnel de la santé, un client, etc.
- **Compétences en counselling** : Les compétences de base en communication et interpersonnelles utilisées pour soutenir et guider les individus dans l'exploration de leurs pensées, sentiments et comportements. Parmi les exemples, on retrouve l'écoute active, le questionnement, l'empathie primaire (par exemple, réfléchir, résumer), l'empathie avancée (par exemple, la confrontation), la reformulation et l'orientation anticipative. Le counseling devrait intégrer une approche informée par le traumatisme et l'humilité culturelle, selon le besoin.
- **Facteurs contextuels** : Éléments qui influencent la façon dont les soins sont donnés ou reçus, tels que le lieu/le contexte, la culture, la situation personnelle ou les ressources disponibles.
- **Modèles de counseling** : Les cadres de counseling qui guident les professionnels de la santé lors d'une séance de counseling. Parmi les exemples, on retrouve l'engagement réciproque, le counseling centré sur la personne, l'enseignement/counselling et les modèles narratifs.
- **Humilité culturelle** : Le processus continu d'apprentissage, d'ouverture d'esprit et de respect envers et envers différentes cultures, tout en tenant compte de ses propres croyances, biais, expériences et limites.
- **Diversité** : Impliquant des individus ayant une large gamme d'identités, incluant, mais sans s'y limiter, différents milieux sociaux et ethniques, genres, orientations sexuelles et capacités.
- **Équité** : Des décisions justes et équitables qui visent à corriger les injustices historiques et à offrir un accès selon les besoins individuels.
- **Pratique fondée sur les preuves** : L'utilisation de preuves provenant d'une grande variété de sources (y compris la recherche, les lignes directrices cliniques, l'expertise professionnelle et les préférences des clients) dans sa pratique.
- **Inclusion** : La pratique visant à s'assurer que toutes les personnes sont accueillies et incluses, peu importe leur identité.
- **Injustice** : Une action ou une inaction injuste, généralement envers une personne ou une population spécifique.
- **Expérience vécue** : L'influence des expériences personnelles, familiales, culturelles et systémiques qui façonnent la façon dont quelqu'un comprend et réagit à l'information sur la santé.
- **Prise de décision centrée sur la personne** : Un processus collaboratif où les professionnels de la santé aident les individus à faire des choix éclairés qui correspondent à leur expérience vécue, leurs valeurs personnelles, leurs préférences et leurs besoins.
- **Ressources professionnelles** : Les outils, matériaux ou personnes que les professionnels de la santé utilisent pour soutenir la prestation de soins de haute qualité. Des exemples incluent des conseils d'experts, des déclarations de position, des politiques, des lignes directrices et des normes professionnelles.
- **Promouvoir l'adaptation** : Le processus d'accompagnement d'un client pour qu'il s'adapte positivement à la présence ou au risque d'une condition génomique.

- **Réconciliation** : Efforts pour réparer les relations et bâtir la confiance avec les personnes et communautés autochtones, y compris la reconnaissance des préjuges passés et persistants dans les soins de santé.
- **Réflexion et auto-évaluation** : Le processus consistant à examiner attentivement ses expériences cliniques, ses décisions, ses interactions, ses connaissances, ses compétences, sa performance, ses biais et son positionnement social afin d'obtenir des perspectives, de reconnaître les forces et les axes d'amélioration, et de soutenir le développement personnel et professionnel continu.
- **Communication des risques** : Le processus qui consiste à transmettre la probabilité d'une condition ou d'un résultat de santé en tenant compte des facteurs cognitifs et psychosociaux ainsi que de la perception du risque et de l'information par le client.
- **Modèles de risque** : Outils qui intègrent les antécédents personnels et familiaux du client pour estimer la probabilité d'une condition ou d'un résultat médical.
- **Biais systémique** : Tendances au sein des systèmes de santé ou de la recherche qui désavantagent certaines populations.
- **Facteurs systémiques** : politiques, pratiques et structures qui façonnent la manière dont les soins de santé sont accessibles et vécus par des populations diverses.
- **Adaptation**: La modification de la méthode ou du style d'interaction pour répondre aux besoins uniques, aux valeurs, à la culture, aux préférences de communication et aux expériences d'un individu ou d'une famille. Par exemple, l'approche de communication peut être adaptée pour tenir compte des préférences informationnelles, de la maîtrise des langues, de la littératie en soins de santé, des préférences d'apprentissage et des obstacles systémiques potentiels à la compréhension.
- **Performance des tests** : La qualité et l'utilité d'un test, telles que la validité clinique et analytique et l'utilité.
- **Alliance de travail** : La relation professionnelle entre un professionnel de la santé et un patient, fondée sur la sécurité, la confiance, le respect et des objectifs mutuels.

## Remerciements

L'Association canadienne des conseillers en génétique et le Conseil canadien du conseil génétique reconnaissent les contributions des membres suivants qui ont offert bénévolement leur temps et leur expertise pour réviser les compétences nationales des conseillers en génétique canadiens :

Jessica Hartley, MS, CGC  
 Angela Krutish, MSc, MSc, CCGC, CGC  
 Margaret Lilley, MSc, CGC, CGC  
 Leanne Mercer, MSc, CGC, CGC

L'Association canadienne des conseillers en génétique et le Conseil canadien de conseil génétique remercient Jennifer Naughton de Naughton Consulting, LLC pour leur expertise en conception de compétences et sont reconnaissants des commentaires fournis par de nombreuses personnes dans l'élaboration de ce cadre de compétences.